



BOISBRULE.CA

LE BOIS BRÛLÉ

Pour les revêtements extérieurs, nous préconisons le cèdre blanc de l'Est, lequel est reconnu pour ses propriétés imputrescibles. Le bois brûlé *shou sugi ban* offre différents choix de coloration et peut être adapté à vos besoins et préférences. La carbonisation du bois solidifie la surface alors que les produits de finition terminent de le protéger en saturant les pores, le rendant imperméable. Le traitement *shou sugi ban* par le feu ralentit la dégradation du bois causée par les intempéries (eau, vent, soleil, etc.).

ESSENCES

Cèdre blanc de l'Est
Mélèze

CARACTÉRISTIQUES

- Humidité moyenne du bois extérieur: 10-15%
- Humidité moyenne du bois intérieur: 6-9%
- État de surface: fini rugueux ou brossé, huilé
- Pose: sans clou apparent
- Finition: huile naturelle avec protecteurs UV
- Assemblage: rainure et languette
- Largeur totale: 5"
- Largeur couvrante: 5" 1/2
- Longueur: 4' à 12'

DOMAINES D'EMPLOI

Revêtement extérieur et intérieur.

MISE EN OEUVRE OU INSTALLATION

- Protégez le revêtement des intempéries avant son installation;
- **INSTALLATION HORIZONTALE**
Créez une surface d'air de 3/4" entre le revêtement et son mur en fixant des lattes espacées au 16" posée perpendiculairement au revêtement.
- **INSTALLATION VERTICALE**
Pour une installation verticale, l'APCHQ recommande de doubler l'épaisseur des lattes pour assurer une circulation d'air optimale.
- **INSTALLATION OBLIQUE**
Si vous choisissez d'installer vos lattes en angle de 45 degrés, espacez-les de 12" au lieu de 16" pour vous assurer d'avoir assez de clouage;
- Utilisez des clous de 1" 1/2 (calibre 16) en acier inoxydable. Posez avec un garde de 8" entre la base du revêtement et le sol;
- Scellez toutes les coupes avec l'huile teintée de retouche.

GARANTIE

Le client est responsable de vérifier et d'inspecter le bois livré avant d'en faire l'installation. Espace-Bois Inc. et Boisbrule.ca ne seront pas tenus responsables si le résultat final ne répond pas aux attentes esthétiques du client. Il est fortement recommandé de ré-appliquer une couche d'huile de finition à tous les 5 ans pour préserver l'aspect du revêtement. Votre bois brûlé est garanti 15 ans contre la pourriture et 5 ans sur l'huile de finition appliquée dans nos ateliers. La compagnie **SEREX** travaille actuellement à faire des tests pour une garantie prolongée.

PROFILS

